

# Prix National Jacques Lenfant

*Prix du Métier pour sa Jeunesse*

*Edition 2010*



## Jacques Lenfant, un bijoutier-joaillier d'exception

Depuis son plus jeune âge, Jacques Lenfant baigna dans le monde merveilleux de l'Atelier où de grandes mains transforment les rêves en bijoux et la poésie en joyaux, grâce à son père, George Lenfant.

C'est ainsi qu'il tomba amoureux de ce Métier et qu'il décela très rapidement les secrets de la création et de la fabrication. Grâce à ses études universitaires et aux Arts Décoratifs, il a pu approfondir ses techniques, assouvir son goût des formes et des associations de matériaux précieux. Sa réussite professionnelle exemplaire lui offrit ensuite de créer des pièces pour les plus grandes maisons de la place Vendôme et de la rue de la Paix : Cartier, Van Cleef, Boucheron, Hermès, Mauboussin, Mellerio, Tiffany, Gübelin... tous les fleurons du luxe, du raffinement et de l'élégance firent appel à ses talents.

Jacques Lenfant marqua ainsi le 20<sup>ème</sup> siècle en lui offrant des réalisations d'exception, portant au plus haut niveau l'exigence de qualité et d'inventivité. Ce sont quelques 30 000 œuvres au total qu'il réalisa dans ses ateliers : hiboux mystérieux, faucons vulnérables, tortues malicieuses. Il confectionna des pièces d'orfèvrerie d'une incroyable réalité qui lui assurèrent une notoriété jusque dans les palais du monde entier.

A côté de ces ouvrages où le sens du détail prime, il se fit également connaître pour des pièces plus monumentales, tel le bélier de 10 kilos en or massif, commandé par un prince arabe, les épées d'Académiciens ou encore ces « grandes pièces » en métal précieux que l'État français offrait à ses hôtes.

## La transmission des savoir-faire, l'essence du Métier

Il faut passer du temps en atelier, se plonger dans l'ambiance qui y règne, s'approprier les outils, examiner les rituels pour devenir bijoutier-joaillier ou orfèvre : ce n'est qu'au contact de son maître d'ouvrage, en répétant les gestes observés qu'on acquiert précision, perfection, minutie, les aptitudes qui font de ce métier de main, un métier d'art.

L'expérience du Maître va guider la main pour transmettre et développer un savoir-faire. L'apprentissage, la transmission des savoir-faire du Maître à son élève, est une composante essentielle de la formation pour laquelle Jacques Lenfant y consacra une grande partie de sa vie.

Il fut ainsi l'un des initiateurs du CAP national de bijoutier et joaillier ; puis, en 1979, il publia un ouvrage encyclopédique de référence sur les Métiers d'Art et Bijoux Joaillerie ; en 1980, son œuvre est légitimement couronnée par Le Grand Prix du Président de la République, qu'il dédia à la Jeunesse, avant de créer le prix Georges et Jacques Lenfant.

**Ainsi, il était du devoir de l'Union Française de donner au message de Jacques Lenfant un rayonnement national, à travers le Prix National Jacques Lenfant, Prix du métier pour sa Jeunesse.**

Grâce à la participation de vos élèves, nous ne doutons pas que nous continuerons ensemble à contribuer à la notoriété de ce Prix National qui permet de découvrir de jeunes talents, ceci dans l'intérêt du Métier et de sa Jeunesse.

Aussi, nous vous remercions par avance de toute l'attention que vous apporterez à ces documents et vous sommes reconnaissants de bien vouloir le diffuser auprès de vos Chefs de Travaux et de vos enseignants.

Bernadette PINET-CUOQ  
Président Délégué de l'Union Française  
de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie  
des Pierres & Perles

Frédéric MATHON  
Président de l'Union Française  
de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie  
des Pierres & Perles



## Règlement

### OBJET

Le « Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse » a pour objet de sanctionner un haut niveau de savoir-faire, dans la réalisation d'une pièce de bijouterie-joaillerie ou orfèvrerie, dans les règles de l'art.

**Le « Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse » est destiné à récompenser la qualité d'exécution et de finition d'une pièce de bijouterie-joaillerie ou orfèvrerie, en mettant l'accent sur l'intelligence, l'ingéniosité, et le tour de main dans sa mise en œuvre et sa réalisation.**

À cet effet, l'Union Française de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Pierres & Perles invite à concourir : **les Bijoutiers, Joailliers, Orfèvres en formation initiale (scolarité et/ou apprentissage).**

Pour l'année 2010, le « Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse » consiste en la réalisation :

↳ d'un bracelet-manchette « AU FIL DE L'EAU... » d'après le dessin gouaché n°09-001, en vue de trois quart, à l'échelle 1.

ou

↳ un huilier/vinaigrier « AU FIL DE L'EAU... » d'après les dessins gouachés n°09-002 de l'objet en vue de face, à l'échelle 1, et n°09-003 et n°09-004 du plateau en vue de dessus, à l'échelle 1.

### LE PRIX

Le « Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse » sera décerné à un seul lauréat.

Seule la qualité de réalisation de l'ouvrage déterminera le choix de ce lauréat, qui pourra donc être un Bijoutier-Joaillier ou un Orfèvre.

### ATTRIBUTION ET REMISE DU PRIX

Chaque année, le prix sera remis dans une ville représentative de l'excellence du Métier ou de ses établissements d'enseignement.

La remise du premier « Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse » aura lieu **en juin 2010** à Paris.

Lors de la remise du prix, le lauréat se verra attribuer :

- ↳ un établi individuel équipé
- ↳ un chèque de 1 500 €

Le lauréat sera informé au préalable pour qu'il soit présent le jour de la cérémonie de remise du prix. Toute absence (sauf cas de force majeure) annule la nomination du lauréat qui laissera sa place au candidat suivant.

### CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU PRIX

Le candidat déclarera sur l'honneur avoir réalisé lui-même la pièce de Bijouterie-Joaillerie ou Orfèvrerie présentée.

### CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU MÉTAL

Le métal nécessaire à la réalisation de la pièce de Bijouterie-Joaillerie ou Orfèvrerie sera remis au candidat par l'établissement dans lequel il est inscrit. Le métal utilisé pour la réalisation de la pièce de Bijouterie-Joaillerie ou Orfèvrerie est sous l'entière responsabilité de l'établissement du candidat, tant pour sa mise à disposition que pour sa gestion. Le métal non utilisé et les fiches compte-poids dûment renseignées seront restitués par le candidat à l'établissement dans lequel il est inscrit, **au plus tard le 21 mai 2010.**

Le candidat restera responsable devant son établissement de la bonne gestion du métal qui lui a été confié.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le retrait du règlement et du dossier d'inscription doit se faire auprès de chaque établissement dans lequel le candidat est inscrit.



L'acceptation du dossier d'inscription est assujettie au parrainage de deux enseignants du domaine professionnel de l'établissement du candidat.

Pour participer au "Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse", le candidat devra obligatoirement remplir le dossier d'inscription comprenant :

- 1/ La fiche d'inscription,
- 2/ L'attestation de parrainage,
- 3/ L'attestation sur l'honneur,
- 4/ L'attestation d'autorisation de droit à l'image,
- 5/ Les accords de confidentialité (Bijoutier-Joailleur ou Orfèvre).

Ce dossier complet sera remis par le candidat à son établissement **au plus tard le 30 novembre 2010**, accompagné d'une photo d'identité couleur de bonne qualité.

L'établissement transmettra ce dossier à :

**L'Union Française de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Pierres & Perles**  
**58, rue du Louvre - 75002 PARIS**  
**À l'attention de Madame Catherine Fourré et/ou Madame Céline Cavellier**

À réception du dossier d'inscription, le candidat recevra de l'Union Française une attestation définitive d'inscription.

#### **MODALITÉS DE REMISE DES PIÈCES**

Le candidat devra faire parvenir sa pièce accompagnée de l'attestation définitive d'inscription **au plus tard le 21 mai 2010** (le cachet de la Poste faisant foi pour les envois postaux), à :

**L'Union Française de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Pierres & Perles**  
**58, rue du Louvre - 75002 PARIS**  
**À l'attention de Madame Catherine Fourré et/ou Madame Céline Cavellier**

La remise de la pièce pourra se faire par voie postale en valeur déclarée ou en main propre contre décharge.

#### **COMITÉ D'EXPERTS**

Le Comité d'experts est présidé par monsieur **Philippe Scordia** - DIOR Joaillerie.

Il est composé de :

<b>Janine MARTINEZ</b>	Polisseuse
<b>Sébastien DURGET</b>	Bijoutier-Joailleur, Atelier Saint-Honoré
<b>Jean LOMBERGET</b>	Joaillier, Société Cristofol
<b>Olivier MAILLEFER</b>	Graveur en Orfèvrerie, Groupe Christofle
<b>Matthiahou BOUGANIM</b>	Diamantaire, Rubel & Menasche
<b>Isabelle SHACK</b>	Responsable Développement, Groupe Louis Vuitton
<b>Dominique TISSIER</b>	Dessinatrice, free-lance

**Le Comité d'experts examine les pièces réalisées. Il en sélectionne trois au plus qui seront soumises à l'appréciation du Jury, dans les conditions ci-après définies.**



## JURY

Le Jury est présidé par messieurs **Michel Tauriac-Lenfant**, Écrivain Journaliste, **Frédéric Mathon**, Président de l'Union Française de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Pierres & Perles et **Philippe Scordia**, Président du Comité d'experts.

Il est composé de :

Vice Président

**Bruno de COUIGNY**

Président d'Honneur de l'Union Française de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Pierres & Perles

Membres

**Albert BOUILHET**

Président du groupement des Orfèvres, Groupe Christofle

**Marie Françoise BRULE**

Directeur Général, Sema

**Edouard BRUNET**

Trésorier de l'Union Française BJOP, Société Templier et Fils

**Maurice LAMBERT**

Président du groupement des bijoutiers, Société Orline

**Thierry LEMAIRE**

Secrétaire de l'Union Française BJOP, Société LRD Ponce

**Evelyne POSSEME**

Conservateur en Chef, Musée des Arts Décoratifs

**Bruno COSTET**

Président du groupement des négociants BJO et métaux précieux

**Mireille VAUTHIER**

Inspecteur Education national Art Appliqués et Métiers d'Art, Rectorat de Paris

**Alain WASERMAN**

Président du groupement des pierres et perles, Négociant en Pierres et Perles

**Au nom du Comité d'experts, son Président présente au Jury un rapport argumenté sur les motifs qui ont conduit à la sélection des trois pièces au plus.**

**Au vu du rapport, le Jury délibère et désigne le lauréat du "Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse".**

## FONCTIONNEMENT DU JURY

Le Jury vote à bulletin secret. La teneur des délibérations est confidentielle. Les membres du Jury sont tenus à l'obligation de réserve.

Le Jury est souverain, il prend ses décisions à la majorité.

Le Jury se réserve le droit de ne pas attribuer le "Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse" s'il estime qu'il n'existe aucune pièce qui corresponde à un haut niveau de savoir-faire.

## INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Le lauréat autorise les organisateurs du "Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse" à utiliser et diffuser son image (via Internet et des supports papiers) ainsi que son nom, son adresse, pour toute opération promotionnelle liée au concours.

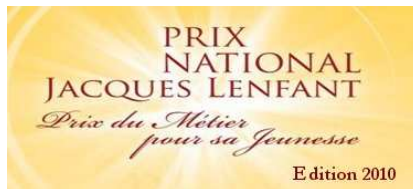
## DISPOSITIONS DIVERSES

Tout candidat s'engage à :

- ✎ prendre connaissance et accepter sans réserve le présent règlement,
- ✎ renoncer à tout recours concernant les conditions d'organisation du concours, ses résultats et les décisions du jury,
- ✎ accepter le prix sous sa forme attribuée, qu'il soit numéraire, en prestation ou en matériel.

En cas de force majeure, les organisateurs du "Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse" se réserve le droit d'annuler, d'écourter, de reporter, de proroger ce concours, sans que leur responsabilité ne puisse être engagée de ce fait. Les candidats s'interdisent toute réclamation ou demande de dédommagement à ce sujet.

**Le règlement est également consultable sur le site Internet de l'Union Française de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Pierres & Perles par téléchargement à l'adresse : [www.bjop-france.com](http://www.bjop-france.com)**



## 1/ Fiche d'inscription

Je soussigné(e)

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....  
.....  
.....

Téléphone : ..... Mobile : .....

E.mail : .....

Établissement fréquenté : .....

Classe fréquentée : (CAP, BMA...) : .....

Spécialité de formation (ex : Art du bijou et du Joyau, Sertissage...) : .....

Diplôme(s) obtenu(s) : .....

Diplôme en préparation : .....

M'inscris au "Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse", édition 2008.

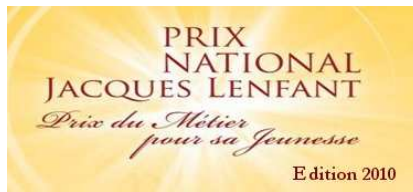
Fait à, ..... le .....

Signature du candidat

Signature et cachet de l'établissement

**Merci de retourner l'ensemble des fiches du dossier d'inscription  
à votre établissement au plus tard le 30 novembre 2010.**





## 2/ Attestation de parrainage

Nous soussigné(e)s,

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

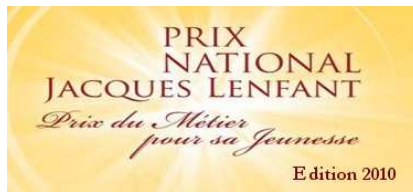
Attestons par la présente parrainer la candidature de :

Nom : ..... Prénom : .....

Au "Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse".

Fait à, ..... le .....

Signature des parrains



### 3/ Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse :

.....  
.....  
.....

Déclare sur l'honneur que la pièce de Bijouterie-Joallerie ou Orfèvrerie décrite que je présenterai au "Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse" sera réalisée uniquement par mes soins.

Fait à, .....le .....

Signature du candidat



#### 4/ Attestation des droits à l'image

Nom : .....Prénom : .....

Adresse :

.....  
.....  
.....

Autorise l'Union Française de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Pierres & Perles à diffuser les photographies et documents audiovisuels me représentant et ce dans l'édition, la publicité, les médias français et étrangers (TV, radio, presse, Internet ou autre).

Je m'engage, par la présente, à ne pas exercer de recours ultérieur en cas de publication de ces images.

Fait à, .....le .....

Signature du candidat  
(précédée de la mention "bon pour accord") :



## 5/ Accord de confidentialité (Bijouterie – Joaillerie)

Dans le cadre de la réalisation du dessin gouaché « Au fil de l'eau » n°09-001, en vue de la conception d'une pièce de **Bijouterie-Joaillerie**, le candidat s'engage à ce que toutes les informations confidentielles (telles que définies ci-après) dont il a ou aura connaissance dans le cadre de sa prestation :

- ✎ soient protégées et gardées strictement confidentielles et soient traitées avec le même degré de précaution et de protection qu'il accorde à ses propres informations confidentielles,
- ✎ ne soient utilisées, totalement ou partiellement, dans un autre but que celui défini par le présent Accord, sans le consentement préalable et écrit du Président du "Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse",
- ✎ ne soient ni copiées, ni reproduites, ni dupliquées totalement ou partiellement, lorsque de telles copies, reproductions ou duplications n'ont pas été autorisées expressément par le Président du "Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse".

On entend par "informations confidentielles", toutes les informations de nature juridiques, comptables, techniques, financières et notamment le dessin n°09-001.

Toutes les informations confidentielles et leurs copies, reproductions ou duplications transmises par le Comité du "Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse", restent la propriété de celui-ci.

La transmission d'informations confidentielles au titre du présent Accord ne saurait être interprétée comme comportant, de manière expresse ou implicite au profit du candidat, des transferts de savoir-faire, des données techniques ou d'un droit quelconque sur la propriété industrielle ou intellectuelle desdites informations confidentielles.

Le candidat s'interdit envers le "Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse", d'utiliser ces informations à des fins personnelles.

Le candidat sera responsable de tout manquement au présent Accord et en cas de violation de l'une quelconque des obligations ci-dessus, le Comité du "Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse", serait fondé à engager contre lui toutes les poursuites qui s'imposeraient.

Le présent Accord prend effet à compter de sa date de signature et restera en vigueur pendant deux ans.

Le présent Accord est soumis, en toutes ses dispositions, à la loi française. Tout litige auquel il pourrait donner lieu, notamment en ce qui concerne sa validité, son interprétation, son exécution, sera soumis aux Tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Paris.

Fait à ....., le ..... en deux exemplaires.

**Nom, prénom et signature du candidat**



## 5/ Accord de confidentialité (Orfèvrerie)

Dans le cadre de la réalisation des dessins gouachés « Au fil de l'eau » n°09-002, n°09-003, n°09-004, en vue de la conception d'une pièce d'**Orfèvrerie**, le candidat s'engage à ce que toutes les informations confidentielles (telles que définies ci-après) dont il a ou aura connaissance dans le cadre de sa prestation :

- ✎ soient protégées et gardées strictement confidentielles et soient traitées avec le même degré de précaution et de protection qu'il accorde à ses propres informations confidentielles,
- ✎ ne soient utilisées, totalement ou partiellement, dans un autre but que celui défini par le présent Accord, sans le consentement préalable et écrit du Président du "Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse",
- ✎ ne soient ni copiées, ni reproduites, ni dupliquées totalement ou partiellement, lorsque de telles copies, reproductions ou duplications n'ont pas été autorisées expressément par le Président du "Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse".

On entend par "informations confidentielles", toutes les informations de nature juridiques, comptables, techniques, financières et notamment le dessin n°09-001.

Toutes les informations confidentielles et leurs copies, reproductions ou duplications transmises par le Comité du "Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse", restent la propriété de celui-ci.

La transmission d'informations confidentielles au titre du présent Accord ne saurait être interprétée comme comportant, de manière expresse ou implicite au profit du candidat, des transferts de savoir-faire, des données techniques ou d'un droit quelconque sur la propriété industrielle ou intellectuelle desdites informations confidentielles.

Le candidat s'interdit envers le "Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse", d'utiliser ces informations à des fins personnelles.

Le candidat sera responsable de tout manquement au présent Accord et en cas de violation de l'une quelconque des obligations ci-dessus, le Comité du "Prix National Jacques Lenfant, Prix du Métier pour sa Jeunesse", serait fondé à engager contre lui toutes les poursuites qui s'imposeraient.

Le présent Accord prend effet à compter de sa date de signature et restera en vigueur pendant deux ans.

Le présent Accord est soumis, en toutes ses dispositions, à la loi française. Tout litige auquel il pourrait donner lieu, notamment en ce qui concerne sa validité, son interprétation, son exécution, sera soumis aux Tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Paris.

Fait à ....., le ..... en deux exemplaires.

**Nom, prénom et signature du candidat**



## Cahier des Charges – Pièce de Bijouterie-Joallerie

Réaliser un bracelet-manchette « AU FIL DE L'EAU... » d'après le dessin gouaché n°09-001, en vue de trois quart, à l'échelle 1.

Descriptif :

Cette pièce est composée :

- ↳ d'une manchette
  - en argent au titre 800/1000<sup>e</sup>,
  - épaisseur entre 10 et 15 mm,
  - tour de poignet à 16.5 cm,
  - batée, avec un fermoir,
  
- ↳ d'un motif « grenouille » en or jaune, sertie de diamants ronds sur les bouts des pattes, et de deux pierres cabochons ronds serties dans les yeux. Vous devrez réaliser un effet de matière sur l'or jaune, et un état de surface travaillé sur les fonds destinés à être laqués.
  
- ↳ d'une « fleur de nénuphar » en or gris avec des pétales pavés de diamants ronds, serties avec mises à jour et/ou à fond, au centre de laquelle sera placée une pierre ronde sur un chaton six griffes
  
- ↳ une « algue » en or jaune serties de pierres calibrées.

La manchette en argent doit être rendue dans un état émerisé très fin en vue d'un polissage « miroir » ; les motifs dans un état émerisé fin.

Tous les éléments de la pièce devront être facilement démontables et rapportées à vis après polissage.



## Cahier des Charges – Pièce d'Orfèvrerie

Réaliser un huilier/vinaigrier « AU FIL DE L'EAU... » d'après les dessins gouachés n°09-002 de l'objet en vue de face, à l'échelle 1, et n°09-003 et n°09-004 du plateau en vue de dessus, à l'échelle 1.

Cet ensemble est composé :

- ↳ d'un plateau
  - en argent 800/1000<sup>e</sup> réalisé en plané,
  - épaisseur de 12 mm,
  - bûté d'un demi-jonc
- ↳ de 4 patins en argent 800/1000<sup>e</sup> en forme de boule supportant le plateau,
- ↳ de deux grilles porte-verrine ajourées et rapportées sur le plateau,
- ↳ d'une anse-tige rapportée vissée sur le plateau, à décor de ruban lui-même rapporté,
- ↳ d'un motif « bouton de nénuphar » en un seul morceau avec un effet de matière sur les feuilles, dont une des feuilles est en vermeil.

La tige ne sera pas soudée : elle sera maintenue par un écrou visible carré que vous devrez décorer.

Épaisseur des barreaux : 8/10<sup>ème</sup> de diamètre.

Les cerclages feront 30/10<sup>ème</sup> de diamètre.

Les verrines seront fournies.

## Matière d'œuvre

### Bijoutier-Joaillier

Grenaille	Argent		100 gr
	Or jaune		30 gr
Fil rond	Or gris	15/10 °	8 cm
		25/10 °	2 cm
Fil carré	Argent	20/10°	40 cm
	Or jaune 920/1000°	40/10 °	6 cm
Plané	Argent	15/10°	25 cm x 6 cm
	Or gris	13/10°	3 cm x 6 cm
Soudure	Argent	N°10	1 cm x 1,5 cm
		N°6	1 cm x 1,5 cm
		N°2	1 cm x 1,5 cm
	Or jaune	Forte	1 cm x 1cm
		Moyenne	1 cm x 1cm
		Faible	1 cm x 1cm
	Or gris	Forte	1 cm x 1cm
		Moyenne	1 cm x 1cm
		Faible	1 cm x 1cm

### Orfèvre

Flanc	Argent 925/1000°	10/10°	50mm de diamètre
Bâté demi-jonc	Argent 925/1000°		6mm x 600mm
Plaque	Argent 925/1000°	12/10°	1 plaque : 200 x 100mm
		10/10°	2 plaques : 190 x 50mm
		10/10°	1 plaque : 280 x 6mm
Jonc	Argent 925/1000°	30/10°	720mm
		60/10°	175mm







## Liste des contacts utiles

### Pour l'Union Française BJOP

Union Française BJOP	Catherine Fourré	Adjointe de Direction	01 40 26 98 04	<a href="mailto:c.fourre@bjop.fr">c.fourre@bjop.fr</a>
Union Française BJOP	Céline Cavelier	Assistante Juridique	01 40 26 98 07	<a href="mailto:c.cavelier@bjop.fr">c.cavelier@bjop.fr</a>

## COORDINATION

### Pour les établissements

BJO Formation	Ioana Bostina	Directrice de la Formation	01 40 26 98 32	<a href="mailto:i.bostina@bjop.fr">i.bostina@bjop.fr</a>
Ecole Privée	Michel Baldocchi	Directeur Pédagogique	01 40 26 98 36	<a href="mailto:m.baldocchi@bjop.fr">m.baldocchi@bjop.fr</a>
CFA de la Bijouterie	Marc Lauer	Directeur du CFA	01 40 26 98 33	<a href="mailto:m.lauer@bjop.fr">m.lauer@bjop.fr</a>
Ecole Supérieure des Arts Appliqués Boule Section Flamel	Krisna Mithalal	Chef du Travaux	01 53 01 26 84	<a href="mailto:Krisna.mithalal@ecole-boule.org">Krisna.mithalal@ecole-boule.org</a>

## PROVISEUR, DIRECTEUR PEDAGOGIQUE, CHEF DE TRAVAUX OU TOUT AUTRE RESPONSABLE

Lycée Pasteur	Christiane Amesland	Proviseur	04 93 62 77 90	<a href="mailto:0060040l@ac-nice.fr">0060040l@ac-nice.fr</a> <a href="mailto:christiane-amesland@hotmail.com">christiane-amesland@hotmail.com</a>
Lycée Pasteur	Bernard Eichwald	Chef de travaux	04 93 62 77 90	<a href="mailto:0060040l@ac-nice.fr">0060040l@ac-nice.fr</a>
Lycée Professionnel Léonard de Vinci	Nicole Otto Bruc	Proviseur	04 91 14 01 40	<a href="mailto:ce.0130172s@ac-aix-marseille.fr">ce.0130172s@ac-aix-marseille.fr</a>
Ecole Tané	Dominique Fresnel	Président délégué	02 97 73 36 69	<a href="mailto:direction-ecoletane@wanadoo.fr">direction-ecoletane@wanadoo.fr</a>
CFA de Graulhet	Jean-Patrick Moras	Proviseur	05 63 42 80 20	<a href="mailto:j-patrick.moras@ac-toulouse.fr">j-patrick.moras@ac-toulouse.fr</a>
Lycée professionnel Amblard	Cécile Moreau	Proviseur	04 75 82 12 00	<a href="mailto:cecile.moreau@ac-grenoble.fr">cecile.moreau@ac-grenoble.fr</a>
CFA de Saumur	Gaëlle Erisse	Directrice	02 41 83 53 93	<a href="mailto:gaelle.erisse@maine-etloire.cci.fr">gaelle.erisse@maine-etloire.cci.fr</a>
CFA de Saumur	Valérie Giraud	Responsable Métier Bijouterie	02 41 83 53 93	<a href="mailto:valerie.giraud@maine-etloire.cci.fr">valerie.giraud@maine-etloire.cci.fr</a>
SEPR du Rhône	Pascale Maitrallet	Responsable du secteur Bijouterie	04 72 83 27 32	<a href="mailto:p.maitrallet@sepr.edu">p.maitrallet@sepr.edu</a>
Lycée Polyvalent Edgar Faure	Bernard Pauly	proviseur	03 81 67 68 80	<a href="mailto:ce.0251671f@ac-besancon.fr">ce.0251671f@ac-besancon.fr</a>
Lycée professionnel Jean Guéhenno	Frédérique Allée	Chef de travaux	02 48 96 24 30	<a href="mailto:ce,0180025e@ac-orleans-tours.fr">ce,0180025e@ac-orleans-tours.fr</a>
Lycée professionnel Jean Guéhenno	Yves Denieul	proviseur	02 48 96 24 30	<a href="mailto:ce,0180025e@ac-orleans-tours.fr">ce,0180025e@ac-orleans-tours.fr</a>



Ecole supérieure des Arts Appliqués Boule - Section Flamel	Laurence Corlosquet	Proviseur adjoint	01 53 01 26 80/82	
Ecole supérieure des Arts Appliqués Boule	Bruno Schachtel	Proviseur	01 53 01 26 80	<a href="mailto:bruno.schachtel@ecole-boule.org">bruno.schachtel@ecole-boule.org</a>
Ecole supérieure des Arts Appliqués Boule - Section Flamel	Krisna Mithalal	Chef de travaux	01 53 01 26 84	<a href="mailto:krisna.mithalal@ecole-boule.org">krisna.mithalal@ecole-boule.org</a>
BJO Formation - école et CFA de la rue du Louvre	Bernadette Pinet-Cuoq Michel Baldocchi	Directeur Pédagogique VPE	01 40 26 28 45	<a href="mailto:m.baldocchi@bjop.fr">m.baldocchi@bjop.fr</a>
CFA d'Eschau	Françoise Lefèvre	Directrice	03 88 59 00 80	<a href="mailto:flefevre@cm-alsace.fr">flefevre@cm-alsace.fr</a>
Centre de formation bijouterie Joaillerie Armelle	Gérard Cohen	Directeur	04 67 65 31 52	<a href="mailto:armelle.creations@wanadoo.fr">armelle.creations@wanadoo.fr</a>
GRETA Marseille Sud	Cécile Coutrot	Conseillère en formation continue	04 96 20 36 40	<a href="mailto:greta.mars-sud@ac-aix-marseille.fr">greta.mars-sud@ac-aix-marseille.fr</a> <a href="mailto:cecile.coutrot@ac-aix-marseille.fr">cecile.coutrot@ac-aix-marseille.fr</a>
GRETA VIVA 5	Françoise Dutruge	Conseillère en formation	04 75 78 13 59	<a href="mailto:francoise.dutruge@greta-viva5.org">francoise.dutruge@greta-viva5.org</a>
Institut supérieur de décoration Antoine Doudoux	Antoine Doudoux	Directeur	03 82 25 51 19	<a href="mailto:i,s,d,online@wanadoo.fr">i,s,d,online@wanadoo.fr</a>
CFA le Vigean	Isabelle Caillaud	Coordinatrice Pédagogique	05 56 16 12 05	<a href="mailto:contact@cfa-levigean.fr">contact@cfa-levigean.fr</a>
AFEDAP	Franck Massé	Directeur	0142 02 04 14	<a href="mailto:afedap.association@aliceadsl.fr">afedap.association@aliceadsl.fr</a>